

> info travaux <

LE CONSEIL GÉNÉRAL DES YVELINES FACILITE ET SÉCURISE VOS DÉPLACEMENTS

Lettre info travaux n°3 du 01/04/15

Avril 2015 : modification des itinéraires pour piétons et cycles le long de la RD30

Depuis mi-mars, les emprises de travaux se sont progressivement installées le long de la RD30, nécessitant de fermer, pour des raisons de sécurité, la piste cyclable et une partie des accotements de chaussée habituellement empruntés par les piétons. Pour les mêmes raisons, le parking du Bois de la Cranne est neutralisé pendant la durée des travaux.

Le chantier devant poursuivre son déploiement progressivement le long de l'axe RD30, les mesures suivantes sont mises en œuvre pour assurer une continuité des déplacements pour les piétons et cyclistes pendant la durée des travaux :

> Vous circulez à vélo :

Depuis mi-mars, l'accès à la piste cyclable est fermé, les déplacements à vélo peuvent s'effectuer sur la RD30 dont la vitesse a été limitée.

> Vous circulez à pieds :

A compter de mi-avril,

- **Sur les secteurs 2 et 3, du carrefour Jules Régnier au giratoire du Petit Saint-Cloud**, l'accotement Est de la RD 30 (côté piste cyclable) est interdit aux piétons. Ces derniers doivent emprunter un cheminement aménagé spécifiquement le long de l'accotement Ouest, qui est accessible via la sente des Nonnes depuis le carrefour Jules Régnier.
- **Sur le secteur 1, entre le carrefour Jules Régnier et le giratoire des Gâtines**, les accotements de chaussée sont interdits aux piétons, qui doivent emprunter la rue Jules Régnier et la rue Curie (quartier des Gâtines) pour effectuer le trajet entre les deux carrefours. **Au niveau de l'échangeur avec la RN 12**, un cheminement provisoire balisé et sécurisé est aménagé pour la traversée du pont.

Les itinéraires piétons modifiés provisoirement (voir plan au verso) sont balisés sur site par une signalétique adaptée.

Le Département des Yvelines vous remercie de votre compréhension pour la gêne occasionnée et vous tiendra informés régulièrement des modifications à prévoir sur vos déplacements.

Plan des itinéraires piétons provisoires

